

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT DES COLLINES (RITC) - TRANSCOLLINES

Séance ordinaire du conseil d'administration sous la présidence de monsieur Claude Bergeron, tenue le 29 septembre 2021 dûment convoquée, à laquelle il y avait quorum.

7.3.1 RÉSOLUTION AJUSTANT CERTAINES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À LA RÉALITÉ POSTPANDÉMIQUE

R21-09-66

ATTENDU l'adoption d'une Planification stratégique 2019-2023 par Transcollines en novembre 2018;

ATTENDU QUE la Planification stratégique entendait, à son axe 2.1.1, *Étendre la couverture territoriale du réseau de transport en commun par une meilleure couverture des secteurs des municipalités desservies;*

ATTENDU QUE la Planification stratégique entendait, à son axe 2.2, *Optimiser la fréquence de passages;*

2.2.1 Par l'établissement d'un service de base dans les secteurs non desservis;

2.2.2 En passant d'un service de base à un service mature dans les secteurs desservis;

ATTENDU QUE la Planification stratégique entendait, à son axe 2.3, *Réviser le service dans certains corridors existants;*

ATTENDU QUE la Planification stratégique entendait, à son axe 2.4, *Déployer des services hors pointe;*

ATTENDU QUE la Planification stratégique entendait, à son axe 2.5 *Développer des façons innovantes d'opérer en milieu peu dense;*

ATTENDU QUE la Planification stratégique misait exclusivement sur un réseau régulier à trajets et horaires fixes pour son rehaussement de service et que des objectifs de fréquence de passages étaient fixés en conséquence;

ATTENDU la modification des habitudes de déplacement induite par la généralisation du télétravail au cours de la dernière année et demie et que cette modification appel à une profonde adaptation de l'offre de service de transport en commun allant dans le sens d'une plus grande flexibilité à l'égard de déplacements plus diffus et moins concentrés sur les périodes de pointes;

ATTENDU l'importance relative à la hausse de la clientèle étudiante;

ATTENDU QUE le déploiement d'un service de transport à la demande intégré au transport en commun régulier s'impose comme une composante de premier plan pour un service de transport public moderne, flexible et adapté à la réalité à la fois des milieux moins denses, mais également aux nouvelles habitudes de déplacement;

ATTENDU QUE les mesures de confinement et la modification des habitudes de déplacement ont réduit significativement l'achalandage sur le réseau en place et génèrent ainsi une importante pression financière sur le service;

**EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT DES COLLINES
(RITC) - TRANSCOLLINES**

Séance ordinaire du conseil d'administration sous la présidence de monsieur Claude Bergeron, tenue le 29 septembre 2021 dûment convoquée, à laquelle il y avait quorum.

ATTENDU QUE le déploiement d'un service de transport à la demande intégré au transport en commun régulier permet d'atteindre les objectifs de rehaussement de service de la planification stratégique de façon mieux adaptée tout en réduisant la pression financière;

ATTENDU QUE le réseau régulier actuel offre une combinaison de lignes de quartiers et de lignes plus expresses et que le rehaussement prévu dans la planification s'articulait autour de ce dédoublement que les volumes d'achalandage actuels ne peuvent plus soutenir;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-Paul Leduc et **APPUYÉ PAR** madame Jocelyne Lapierre;

D'AFFIRMER la confiance portée par ce conseil à l'égard des impacts positifs d'un rehaussement de service de transport en commun pour le développement de ses communautés;

D'AJUSTER l'offre de service de service de Transcollines et ses objectifs stratégiques de déploiement à la nouvelle réalité telle qu'induite par les changements connus au cours des derniers mois;

DE PROPOSER aux usagers une augmentation des fréquences de passages sur les lignes régulières qui passerait par une consolidation sur un seul circuit par corridor de service;

D'INOVER en déployant un service de transport à la demande flexible, agile et mieux adapté qui sera pleinement intégré au réseau régulier consolidé;

DE MAINTENIR une attention particulière à la clientèle étudiante.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME AUX DÉLIBÉRATIONS AINSI QU'AU
LIVRE DES MINUTES PAR ;**


par: 

**SIMON OUELLET
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
LE 13 DÉCEMBRE 2021**

(Sujet à ratification lors de la prochaine séance)